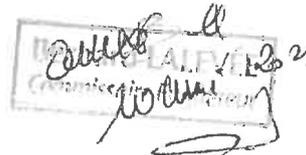


[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Le 7 mai 2021,



Monsieur le commissaire enquêteur du projet du stade d'eaux vives site ZAC du Port d'EPINAL.

Par le biais de l'enquête publique en cours, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir enregistrer ma contribution.

Je suis propriétaire de la centrale hydroélectrique de l'ex-usine de la BTT à THAON avec prise d'eau à CHAVELOT, et dans cette dernière commune je construis actuellement une seconde centrale sur le barrage de la Moselle.

Mes installations étant situées en aval du projet pour lequel vous instrumentez, je vous demande de bien vouloir demander de veiller au respect du débit réservé sur la Moselle, d'autant que les années passées récentes ont connu de fortes périodes d'étiage tant en été qu'en automne.

J'observe que le projet s'intégrant entre les barrages du Saulcy et de La Gosse, il y a déjà plusieurs intervenants sur la rivière à savoir VNF pour le canal des Vosges, la communauté d'agglomération qui veut pomper pour son stade d'eaux vives ainsi que M. REMY qui exploite la centrale du canal des acacias.

*Il me paraît indispensable qu'une bonne coordination et un contrôle de l'exploitation de l'eau à l'endroit du projet soit mise en place sous l'autorité du Préfet des Vosges.*

A cet égard, si une commission ou autre instance venait à être mise en place, je souhaite en faire partie en tant qu'exploitant autorisé à turbiner pour 40 ans.

Avec mes remerciements anticipés pour la prise en compte de mes observations formulées supra, je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes sincères salutations.

[REDACTED]